

Lettre ouverte du Syndicat SUD Santé Sociaux Mayotte sur les besoins de la population de Mayotte après le cyclone Chido.



Monsieur le Président de la République, Mesdames et Messieurs les membres du gouvernement,

Vous-même et d'autres responsables politiques vous êtes rendus sur place, et vous avez bien dû vous rendre compte de l'ampleur des dégâts et des difficultés auxquelles les habitants sont confrontés.

Nous tenons à dénoncer la manière dont les communications gouvernementales et les médias officiels rendent compte de la situation que nous vivons depuis la catastrophe d'origine naturelle dont nous avons été victimes. Les annonces et reportages restent très éloignées de la réalité que nous vivons.

Aussi nous souhaitons rétablir quelques vérités.

Les habitants de Mayotte, après avoir subi les terribles conséquences du cyclone Chido, se retrouvent aujourd'hui dans une situation de détresse extrême. Nous avons fait face à des pertes humaines, matérielles et économiques immenses, et il est impératif que l'État réponde aux besoins urgents de la population mahoraise avec la même détermination et la même rapidité que pour toute autre région de France.

Tout d'abord, il est nécessaire de rappeler que Mayotte fait partie intégrante de la République Française. Par conséquent, le gouvernement doit garantir aux Mahorais les mêmes droits et protections que dans les autres départements de la République, sans aucune exception. Il est inacceptable que les Mahorais, qui sont citoyens français à part entière, continuent de vivre dans des conditions précaires, sous le poids de l'isolement et de l'abandon institutionnel.

L'eau et l'électricité doivent être des priorités absolues. La situation actuelle est intenable pour des milliers de familles, privées de ressources de base. L'État doit déployer tous les moyens nécessaires pour rétablir l'approvisionnement en eau potable et en électricité sur tout le territoire, sans délai, et veiller à la pérennité de ces services essentiels. Revoir le bouclier qualité prix pour sauver l'économie de la population démunie par le cyclone.

La question des soins de santé est tout aussi cruciale. La population de Mayotte a besoin d'un accès immédiat à des infrastructures de soins de qualité, proches de chez eux. Cela passe par l'ouverture rapide de centres de soins, l'agrandissement des structures existantes et l'installation d'hôpitaux de campagne dans les zones les plus touchées par le cyclone. Les Mahorais ne doivent pas être contraints de se rendre sur d'autres îles pour obtenir des soins. Construire le 2eme hôpitaux annoncé depuis 2018.

Les prestations sociales et les salaires doivent être réajustés immédiatement. Il est incompréhensible que les prestations sociales et les salaires des Mahorais soient inférieurs à ceux des autres départements français. Le gouvernement doit aligner ces prestations sur celles des autres territoires, et augmenter les salaires pour offrir un cadre de vie digne à la



population. En aucun cas, les Mahorais ne doivent être contraints d'endosser un fardeau de dettes pour survivre, comme l'a suggéré la mise en place d'un prêt d'endettement.

En matière d'éducation et de formation, l'État doit agir sans délai. Les enfants de Mayotte méritent d'avoir les mêmes chances que ceux des autres régions de France. Les infrastructures scolaires et sportives doivent être modernisées, renforcées, et l'État doit investir dans des écoles de formation pour répondre aux besoins urgents en personnel qualifié dans les secteurs publics et privés. L'accès à l'éducation est un droit fondamental et doit être garanti dans les mêmes conditions qu'en métropole.

La question de l'attractivité de Mayotte pour les professionnels doit aussi être abordée. L'État doit revoir sa politique d'attractivité et mettre en place des mesures concrètes pour attirer des professionnels qualifiés et retenir ceux qui sont déjà sur place. L'indexation des salaires à hauteur de 115% pour les fonctionnaires et professionnels de santé doit être une priorité pour éviter l'exode des talents et renforcer les services publics locaux.

Enfin, nous réitérons la nécessité de réinscrire la population mahoraise sur le registre de l'état civil du droit commun, comme dans les autres départements de France. Ce droit fondamental est la garantie de l'égalité des citoyens français, sans distinction aucune.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les membres du gouvernement, il est grand temps d'agir pour Mayotte. La population souffre, et son avenir dépend de votre capacité à apporter des solutions concrètes et durables. Les Mahorais attendent une réponse à la hauteur de l'urgence et des défis qu'ils traversent. Nous comptons sur vous pour faire en sorte que Mayotte ne soit plus jamais mise à l'écart, qu'elle soit enfin considérée comme un territoire à part entière de la République.

Dans l'attente d'une action rapide et résolue,

Pour le Syndicat SUD Santé Sociaux,
Mouayad MADJIDI
Tel : 0639017244

Pour la Fédération SUD Santé Sociaux,
Ramon VILA
Tel : 0143492867

